

Lot n° : 250

Section : ZL

N° : -

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON

Rue de la Brossardière

Lotissement à usage principal d'habitation

"Les Domaines de la Brossardière" Ilot 5 - Tranche 8

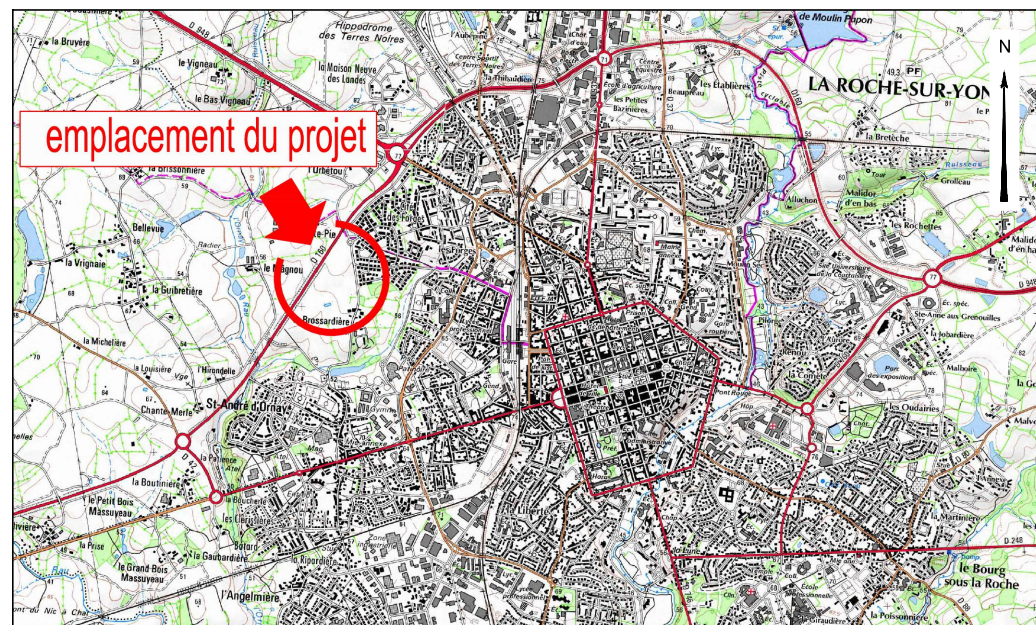
arrêté PA en cours

Superficie : 322m²

Superficie de plancher maximale : 170m²

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



Maître d'Ouvrage



Brossardière Aménagement
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON



Terimmo Atlantique
22, Rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02 51 41 06 15



SAFIR
Moulin Neuf
85 000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste - Concepteur

Lorraine DODAINAS
GEOUEST



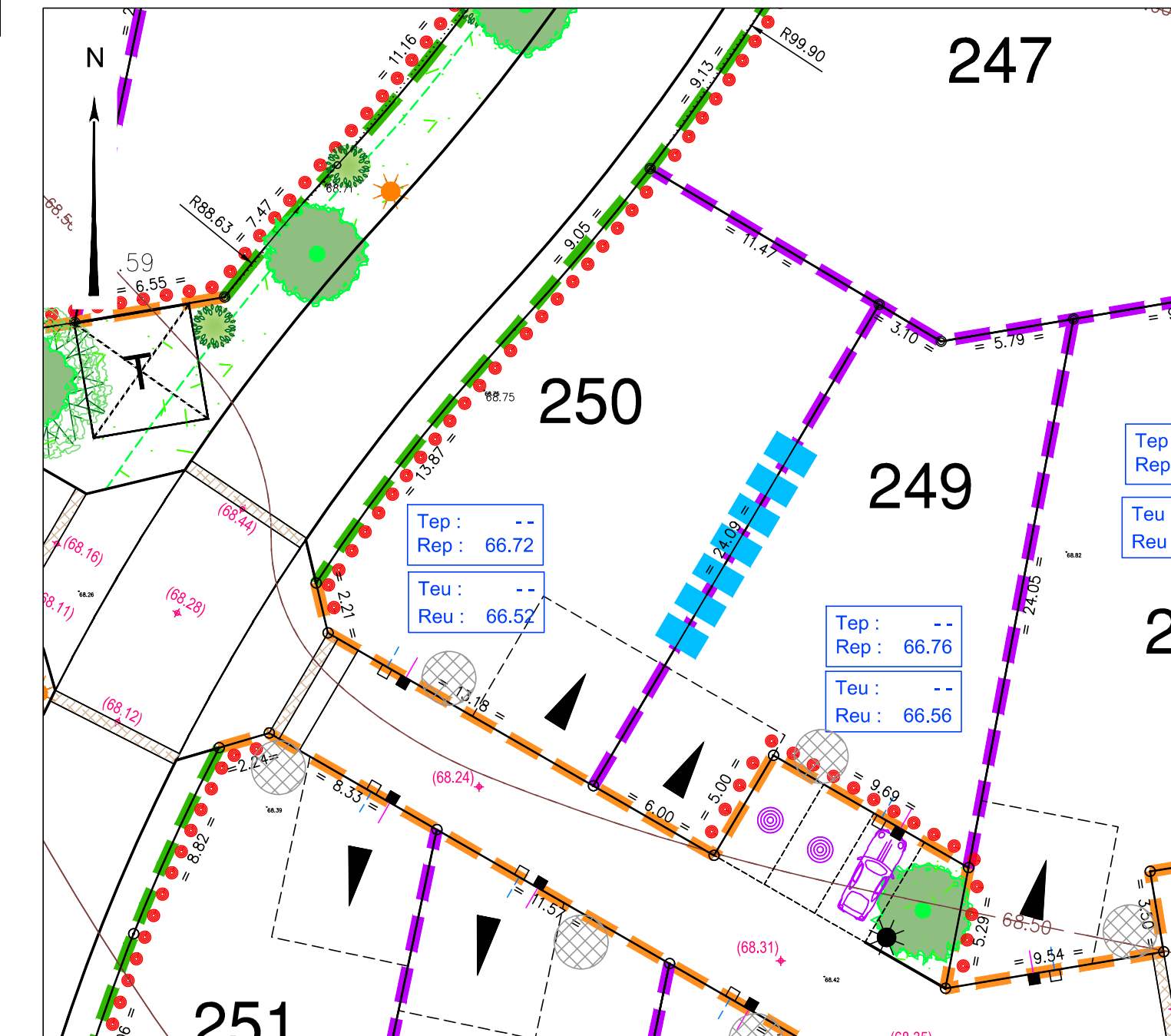
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L24.550
Référence AUTOCAD L24550-ind.DWG

DATE 18/09/2024
DATE DE MODIFICATION



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privatif interdit
 - Implantation partielle obligatoire en limite séparative
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum et 6.00m x 6.00m minimum le long des voies de 5m de largeur)
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Plantation projetée (emplacement de principe)
 - Espace Vert (engazonnement)
 - Végétation existante conservée
- Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)**
- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
 - +(00.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
 - regard tabouret EU
 - regard tabouret EP
 - cote tampon du regard EU
 - cote radier du branchement EU } => cotes projet (à vérifier sur place)
 - cote tampon du regard EP
 - cote radier du branchement EP } => cotes projet (à vérifier sur place)
 - emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP
 - candélabre
 - borne OGE

LÉGENDE CLÔTURE

- Clôture à l'alignement sur la voie portant l'accès au lot
- Clôture en limites séparatives et en fonds de lots ne donnant pas sur des espaces communs ou des voies de circulation
- Clôture en limites séparatives et en fonds de lots donnant sur des espaces communs ou des voies de circulation

Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).